

Congo-Afrique : 1961 - 2011 Leçons d'un jubilé

Alain NGUDI

Moins d'un an après le cinquantième anniversaire de l'indépendance de la RD Congo, la revue *Congo-Afrique* souffle, à son tour, ses 50 lampions. Ce jubilé d'or de notre revue honore, au premier chef, tous nos devanciers, vivants ou morts, religieux et laïcs, qui ont su forger un outil idoine, à une époque trouble, pour affronter la réalité congolaise dans ses dimensions sociale, culturelle, économique et politique. Le gage des réflexions partagées dans nos colonnes vient des lecteurs, souvent anonymes, qui, par leur assiduité et leur fidélité, nous confortent dans la recherche de solutions à notre débâcle sociale. Les uns comme les autres méritent nos hommages, surtout qu'en ces temps d'incertitude, nous aimerions qu'un grand nombre de Congolais aient des sérieux repères qui orientent, en profondeur, l'action républicaine pour une société congolaise plus humaine et plus fraternelle. La meilleure manière de tirer profit de ces 50 ans nous semble de revoir les leçons que ces efforts de conscientisation nous ont apprises. L'engagement pour la cause de l'homme congolais est assurément une de ces grandes leçons. Nous y portons notre regard afin de lire quelques signes de notre temps et soutenir les bonnes volontés qui croient, contre vents et marées, au décollage certain de notre cher Congo.

Pour situer les « Documents pour l'Action »

On le sait, les Congolais ont vite déchanté après leur indépendance politique acquise le 30 juin 1960 : en juillet 1960, quelques jours seulement après l'euphorie, une mutinerie de la force publique ébranlait la ville de Kinshasa et ses environs. Le 11 juillet, le Katanga s'auto-proclamait « république » sous la férule des « amis » du Congo. Le 17 janvier 1961, Patrice-Emery Lumumba, Premier Chef de gouvernement de la jeune république,

E-mail : ngudimpuni@gmail.com

est assassiné, comme un vulgaire criminel de droit commun... Suivront des sanglantes rebellions sur les trois quart du territoire national et des « vicissitudes et soubresauts » politiques, la deuxième République... qui ont fait le lit de la déliquescence morale, sociale, économique et politique encore actuelle aujourd'hui.

Et c'est en 1961 que des « Documents pour l'Action » paraissent.

Documents pour quelle action ? Peut-on se demander. Car, à partir des années '50, les « évolués » congolais et autres africains s'intéressent d'abord à l'action politique : la colonisation prenait du plomb, les indépendances pointaient à l'horizon et divers événements nationaux et à l'échelle mondiale (deuxième guerre mondiale : 1940-1945, déclaration universelle des droits de l'homme : 1948, conférence des pays non alignés à Bandoeng : 1955, et en 1960 : indépendance d'au moins 15 pays africains etc.) forçaient à la réclamation politique. Ce n'est pas un hasard si les deux « classiques » congolais de cette époque sont : le « Manifeste de la conscience africaine » (Abbé Joseph-Albert Malula) et le « Manifeste de l'Alliance des Bakongo (ABAKO) » (M. Joseph Kasa-Vubu).

De quelle action se réclament donc ces documents ?

L'éditorial « Au service du Congo », de la livraison de janvier-février 1961 indique les lignes de force de cette revue, et ce projet court depuis 50 ans : « En cette époque de bouleversements, au moment où tant de graves problèmes se posent à notre pays, les cahiers que nous vous présentons aujourd'hui, voudraient apporter leur contribution à l'œuvre qui réclame toutes nos énergies : la grandeur et la prospérité du Congo ».

Ces « documents » s'adressent d'abord aux Congolais « cultivés », qui ont un devoir particulier de consacrer leurs « meilleures » forces au bien commun de la patrie et parmi eux, les « vrais » catholiques, tenus par la fidélité « réelle » au Christ, doivent s'engager à la cause nationale par des actes de charité et de dévouement pour leurs frères. Cet engagement doit se concrétiser dans « une action désintéressée... pour (nos) frères ; une action vigoureuse, menée avec ténacité, au travers de tous les obstacles... Parmi les « meilleurs » ⁽¹⁾ Congolais, il importe qu'on

(¹) C'est nous qui soulignons au moyen des guillemets.

trouve les «véritables » catholiques : n'est-ce pas le témoignage essentiel – et la responsabilité – que portent actuellement les laïcs de ce pays ? » (2).

(2) *Documents pour l'Action*, (janvier-février 1961, éditorial.

Les adjectifs mélioratifs que l'auteur adjoint aux évolués, aux catholiques et aux hommes de bonne volonté ne sont pas anodins : si l'on fait appel aux «meilleurs», c'est que, d'une part, il y a de sérieuses déconvenues dans la société et, d'autre part, l'on perçoit l'échec des «moins bons» et des « moyens ». Ces documents voulaient donc contribuer à une recherche thérapeutique efficace de la racine sociale de « bouleversements » et de « problèmes » de cette époque. L'on voit bien qu'il s'agit, dans la mesure des moyens disponibles, de sortir une patrie et ses populations d'une crise sociale (entre autres) grave. On peut donc en inférer qu'en cette période, beaucoup de Congolais, «exclus» et marginalisés, subissaient des « obstacles » pour jouir pleinement de leurs droits sociaux. L'action de ces documents consistait donc à réagir en faveur de l'homme congolais, en agissant sur les réalités sociales, pour que soient respectés et trouvent une place dans la société ceux qui, d'une manière ou d'une autre, étaient sans droit. Pour répondre à la question posée, on convient que l'action dont parlent ces « documents » consiste à affronter les «structures du mal» social en proposant des pistes de solution. Ces documents visent donc une action sociale qui s'enracine dans la foi et qui s'inspire de la doctrine sociale de l'Eglise. Il s'agit donc d'un «apostolat» social. C'est ainsi que cette revue est devenue l'organe d'expression d'un Centre d'Etudes pour l'Action Sociale (CEPAS).

Cet engagement, les «*Documents pour l'Action*» d'hier et «*Congo-Afrique*» d'aujourd'hui l'ont tenu, sans discontinuer, durant 50 ans. Parfois dans des remises en question douloureuses.

50 ans après sa première livraison, il semble bien que l'éducation à la responsabilité et aux valeurs, l'incitation au respect de l'homme, les leçons du droit et de la liberté, les exhortations pour le bien commun et l'appel au patriotisme sur lesquels cette revue a tant tablé n'ont pas tout à fait rapporté le résultat escompté ; tous les «bilans et perspectives» du centenaire de la République

l'ont montré avec circonspection. L'on peut, dès lors, se poser la question de la pertinence de *Congo-Afrique* dans notre société congolaise actuelle et évaluer ses résultats. Puisque ce qu'on a visé n'est pas totalement ce que nous avons récolté, ne devons-nous pas tout arrêter ? Faire la part belle au pessimisme ? Abdiquer face aux « structures du mal » ? Ne devons-nous pas changer de monde faute d'avoir changé notre Congo ? Se taire et attendre la fin du monde ?

La négative qui répond à cette interrogation nous indique le défi que se lance, année après année, la revue *Congo-Afrique*, tout en reconnaissant ses limites quant à la gestion des libertés des uns et des autres et consciente des contingences qui ont caractérisé chaque époque de notre République : notre revue cherche, sans cesse, à redéfinir les stratégies, à affiner sa vision et son projet pour mieux répondre aux soifs du temps. Nous « espérons contre toute espérance » qu'un Congo meilleur se prépare. Nous écrivons « à temps et à contretemps » pour accompagner le « petit reste », hommes et femmes de bonne volonté, qui veulent bâtir autrement le Congo de demain. Et puisque ces « documents pour l'action » sont, à nos yeux, exemplaires, ils doivent servir d'exemple à notre conception de l'action. Et comme cette action consiste en un engagement total et vrai, dans la durée, au service du Congolais et de l'Africain, c'est de la saisie du sens de l'engagement républicain que nous viendra peut-être quelque salut et c'est la leçon qui vient de la démarche que poursuit la revue *Congo-Afrique* et qui motive ses recherches sur l'économie, la politique, la vie sociale et la culture.

Un engagement total pour la vérité

L'engagement républicain est, ici, la promesse d'entrer au service de l'homme congolais et africain, totalement et en vérité. Cet engagement, il va sans dire, doit se traduire dans des actes concrets. Il s'oppose aux fadaïses démagogiques et aux promesses jamais tenues. Parce que l'engagement en faveur de notre pays est un devoir existentiel, il marque notre part de responsabilité vis-à-vis des autres Congolais et du Congo comme Nation. Cette responsabilité se dit en termes

« d'attention au devenir du Congo et du monde, à la nécessité de maîtriser l'évolution de l'histoire (et de notre histoire), de prendre la destinée du monde (et du Congo) en main, au lieu de subir les événements ; responsabilité du choix pour prévenir et éviter les méfaits de la mondialisation... tout en promouvant les acquis positifs ; responsabilité consistant à mettre le progrès de la science et de la technique au service de tous les hommes, de tout homme, de tout l'homme, dans l'unité et la diversité de l'humanité, et non l'inverse ; responsabilité en termes d'exigence éthique plaçant le bien et le raisonnable au-dessus de l'in-

térêt égoïste, de la soif de pouvoir, de puissance et de leadership » (3).

Durant cinquante années, votre revue s'est engagée à alerter l'homme congolais et africain des dangers d'une action sociale trop intéressée, mal réfléchie, biaisée, qui ne tient compte d'aucune balise et d'aucune exigence morale. Par exemple, si l'on sacrifie à la logique à court terme, qui recherche des « commissions » dans chaque contrat public signé, en « oubliant » les redevances dues au trésor public, on brade, pour longtemps, la santé, l'éducation... et la vie de la nation. Si nous confions d'importants postes de responsabilité à nos cousins et neveux, incompetents et indelicats, nous devenons des fossoyeurs d'une République que nos discours de campagne électorale voudraient grand et prospère. Si, lors des mouvements d'humeur, la population s'adonne au saccage et au pillage, les dégâts causés entraînent le chômage, la misère et l'insécurité alimentaire que nous continuons à déplorer depuis les folles nuits de 1991 et 1992. Nous entravons ainsi l'avancement de notre société tout entière et pour longtemps(4). Si nous sommes des partisans de « cela se fait ainsi, ici », nous ne parlerons de l'impunité que pour en être des fidèles adeptes cachés. Fort malencontreusement, les congolais – surtout ceux qu'on nomme, à tort ou à raison, élite ou leaders, ont changé allégeance à la probité et au bon sens. Ils se pavent dans leurs locomotives neuves sur des sentiers défoncés, toute honte bue. Ils pensent être heureux parce que pourvoyeurs d'oboles à une majorité de la population devenue mendicante. Sous de tels auspices, tous les mots que nous pourrions employer pour parler de morale, du savoir vivre et du respect resteront vides, des sons creux. Et si cette insécurité existentielle se généralise et perdure, l'Etat disparaîtra. A ce jeu, qui peut gagner ?

L'engagement à une action pour l'homme congolais, tel que nous l'enseigne l'expérience de *Congo-Afrique*, passe au moins par trois étapes : l'écoute, l'analyse et la décision d'agir.

Ecouter ici, c'est entendre, voir, sentir, expérimenter la réalité qui nous entoure. C'est, dans la situation actuelle du Congo, être sensible à l'ignorance, à la souf-

(3) Pierre MUTUNDA M W E M B O , « la philosophie africaine à l'âge de la mondialisation et de la computerisation », Actes des XIèmes journées philosophiques de la Faculté de philosophie Saint Pierre Canisius/ Kimwenza, p. 31 (c'est nous qui insistons sur le « Congo »).

(4) Parmi les plus récentes interpellations de *Congo-Afrique*, cfr. Dr Paulin Manuelo, SJ., éditoriaux des livraisons 441, 445, 446 et surtout la Lettre ouverte au citoyen congolais à propos de la refondation de l'Etat, *Congo-Afrique* (nov. 2009), n° 439.

france, à la modicité des salaires, s'informer en profondeur sur la délinquance juvénile, financière, politique et autres... c'est compatir à toutes les insuffisances qui nous interpellent. On ne peut pas s'engager pour une cause à laquelle on est insensible et indifférent et dont on ne veut pas analyser les assises sociales. Quelqu'un d'arrogant, de suffisant et qui « se moque » de tout ce qui n'est pas lui, ne peut pas éclairer son action de cet appel à la fraternité et à l'humanité partagée. Ce serait d'ailleurs contradictoire. Cette écoute de notre temps et de nos frères doit conduire à une analyse sérieuse de notre situation : Comment, à mon niveau, puis-je aider à résoudre tel écheveau ? Comment puis-je offrir mes offices à une synergie pour améliorer, tant soit peu, la situation de ma Nation ? Avec qui et avec quels moyens ? C'est le moment de la réflexion, nécessaire pour une action qui porte et veut durer. Troisièmement, il y a la décision d'agir. Car on peut s'arrêter en chemin. L'action pour la République peut consister à ne pas boucher la rigole qui serpente mon lieu d'habitation, ne pas considérer une entreprise de l'Etat comme un héritage familial, ne pas prendre un secteur républicain comme une chasse gardée de mon clan, ne pas faire des regroupements publics des clubs de copains et de coquins... Mais depuis des lustres, l'on a l'impression de labourer la mer.

Cette année jubilaire de la revue *Congo-Afrique* nous redonne l'occasion de jauger notre engagement pour la Nation. La note de responsabilité qui sanctionnera cet examen doit être intériorisée par chaque Congolais et chaque Congolaise. Ce serait l'occasion d'un *mea culpa*, prélude à une conversion des cœurs, tel que nous le demandent ces temps de la venue de Celui qui s'est donné, tout entier et en vérité, pour la cause des hommes.

Alain NGUDI